

L'ATB gâte ses clients et lance le crédit « ATB AWAL SAKAN »



L'ATB (Arab Tunisian Bank) a annoncé le lancement de son nouveau produit baptisé « ATB AWAL SAKAN ». Il s'agit d'un crédit immobilier sans autofinancement et à conditions avantageuses et destiné essentiellement à :

*Toute personne mariée, divorcée ou veuve ayant à des enfants charge.

*Toute famille qui ne possède aucun logement.

*Le revenu mensuel moyen brut du couple doit être compris entre 1538 dinars (4,5 fois le SMIG) et 3932 dinars (10 fois le SMIG) et l'un des conjoint doit être salarié.

*Le logement est destiné à l'habitation principale.

Il est composé d'au moins deux chambres et un salon. Le prix ne doit pas dépasser 200.000,000 TND.

Le crédit se subdivise en deux parties :

– Crédit octroyé sur la base des ressources de l'Etat :

- Le montant maximum est de 20% du prix du logement sans dépasser la somme de 40.000,000 dinars;
- Durée de la franchise : 5 ans sans intérêts;
- Durée de remboursement : 7 ans;
- Taux d'intérêt appliqué : 2% l'an.

– Crédit ATB Sakan couvrant 80% du prix du logement à acquérir avec un maximum de 160 000 dinars. La durée de remboursement peut aller jusqu'à 20 ans.

Source : African Manager